La stratégie d'organisation des mobilités de Terre de Provence à horizon 2035

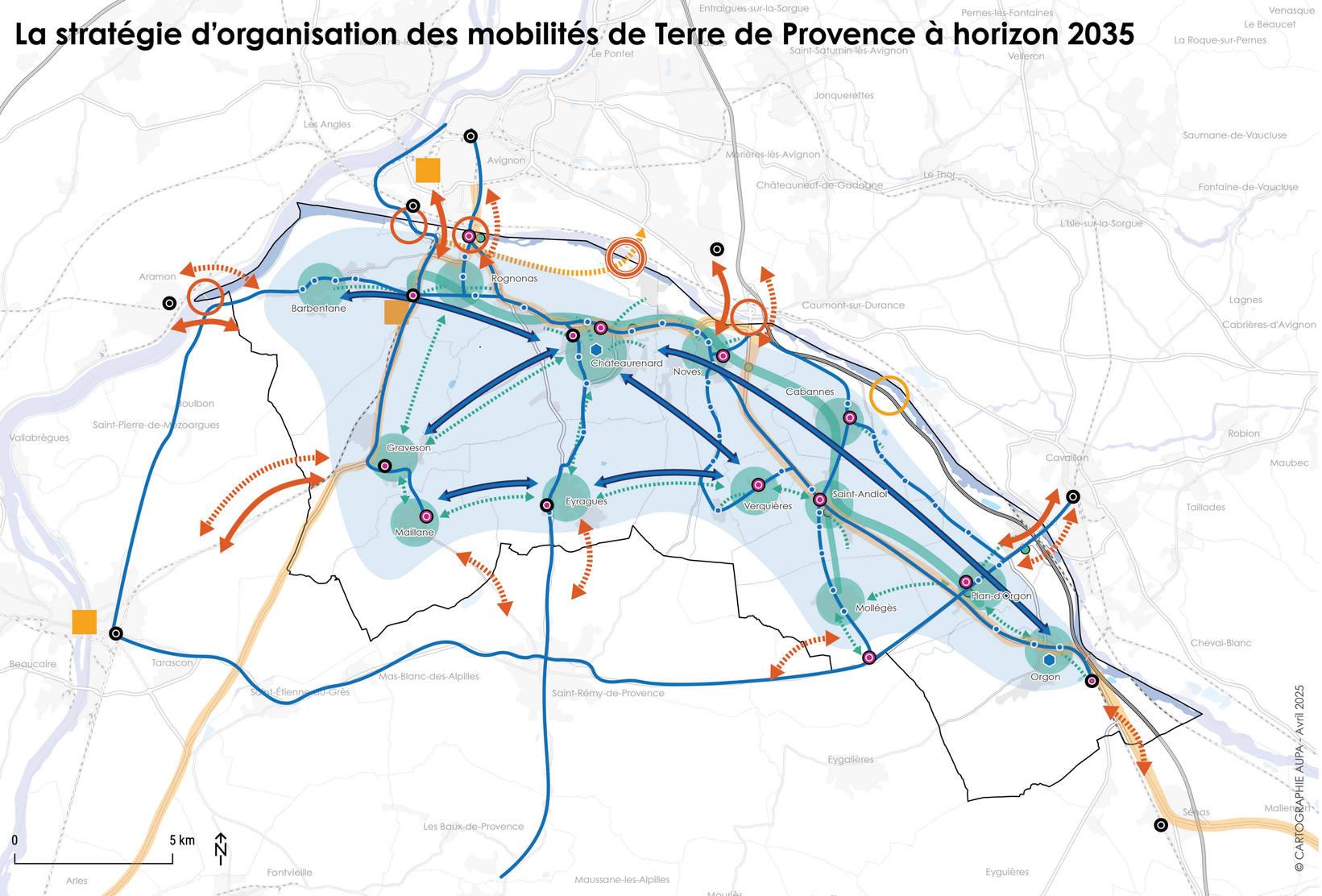

© CARTOGRAPHIE AUPA - Avril 2025

Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes

- Réaliser un franchissement multimodal sécurisé
- Créer un nouveau franchissement multimodal sur la Durance
- Etablir des connexions avec les PEM extérieurs et les réseaux TC limitrophes (lignes, horaires, billettique)
- Etablir des connexions cyclables avec les territoires limitrophes

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

- Canaliser les flux de transit
- Créer un échangeur autoroutier à Cabannes
- Aménager un contournement routier au nord du territoire desservant le MIN
- Accompagner le report modal de la logistique vers le fluvial et le ferroviaire

Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence

- Sécuriser les cheminements piétons dans les noyaux villageois, requalifier le stationnement et valoriser les espaces publics
- Sécuriser les points durs de l'artère cyclable principale existante (voie verte la Durance à vélo)
- Développer et jalonner des liaisons piétonnes et cyclables internes continues et sécurisées vers les pôles générateurs
- *Coordonner et mettre en place un partenariat à l'échelle intercommunale*
- *Développer des services et équipements connexes au vélo*
- *Développer le vélo tourisme*

Axe 4 : Calibrer une offre de transport collectif répondant aux besoins

- Rééquilibrer et simplifier l'offre de transport régionale
- Sécuriser l'accessibilité aux arrêts
- Créer une offre interne au territoire, accessible aux personnes à mobilité réduite
- Proposer une desserte interne solidaire : TAD, autopartage, etc.
- Assurer une desserte des Quartiers Politique de la Ville
- *Développer des équipements pour une offre TC attractive et rapide (priorités aux feux, voies réservées aux bus)*
- *Mettre en place une tarification solidaire*

Axe 5 : Développer le covoiturage, la multimodalité et l'intermodalité

- Conforter les pôles d'échanges multimodaux existants
- Créer de nouveaux pôles d'échanges multimodaux (au moins un par commune)
- *Mettre en place une plateforme de covoiturage en lien avec les territoires voisins*
- *Développer l'emport du vélo dans les TC*
- *Expérimenter l'autopartage*

Axe transversal : Communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets

- *Mobiliser les acteurs institutionnels privés (entreprises, associations de zones d'activités) pour encourager de nouvelles pratiques*
- *Sensibiliser et éduquer au changement de comportement dans les communes et les écoles*